

# L'ECHO DE PEISEY

N°31

BULLETIN MUNICIPAL  
DE PEISEY-NANCROIX  
Avril 2025



COMMUNE DE  
**Peisey  
Nancroix**



Bonjour,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de l'Écho de Peisey. Vous y retrouverez quelques informations sur le travail mené par la mairie ces dernières mois. Et je dis bien « quelques », car les services de la commune sont mobilisés au quotidien sur une multitude de sujets, auxquels s'ajoutent les imprévus et les situations complexes, comme celle des Vernettes (oppositions sur la gestion et l'utilisation du site), par exemple.

À moins d'un an des élections municipales, notre priorité est de mener à bien plusieurs projets structurants dans les villages, et notamment le lotissement du Villaret, la Cure, et la création d'une salle de repas pour les enfants, d'un espace partagé pour les aînés et les loisirs créatifs au rez de chaussée de l'école. Ces dossiers sont complexes, chronophages, et nécessitent une forte mobilisation face aux oppositions et surtout, aux lenteurs administratives de l'État, parfois déroutantes. Vous en apprendrez davantage dans les articles suivants.

Bonne lecture et excellent printemps !

Guillaume VILLIBORD, Maire.

## Un point sur les travaux de 2024

Avant d'aborder les travaux prévus cette année, faisons un rapide point sur ceux de l'année dernière. 2024 a été une fois encore riche en chantiers.

### Les travaux de voirie réseaux divers

Les travaux de VRD se sont concentrés sur le pont Baudin, suite logique des travaux menés les années précédentes sur Nancroix, Le Pascieu et La Chenarie.

#### Les objectifs étaient multiples :

- Renouveler 140 mètres de réseau d'eau potable vieillissant et fuyant, alimentant le Parc accrobranche et le ski club et permettre l'utilisation de ce réseau en hiver (au moment où le ski club génère le plus d'activité, ce qui n'était pas le cas précédemment compte tenu d'un réseau pas suffisamment profond).

- Mettre en séparatif 250 mètres de réseau public d'eau pluviale et d'eau usée du secteur afin que la fosse du pont Baudin soit efficace.

- Améliorer la récupération des

eaux de pluie et de fonte sur ce secteur stratégique pour le ski de fond en créant 6 grilles de pluviale.



- Enfouir 900 mètres de ligne télécom et 680 mètres de ligne électrique entre les Lanchettes et Le Pont Baudin permettant la suppression de 36 poteaux, évitant ainsi à la commune d'élaguer régulièrement la ligne aérienne télécom.

- Installer une webcam sur le pas de tir (travaux en cours).

- Séparer les réseaux électriques commune/accrobranche.

- Remettre à neuf les toilettes publiques situés dans le bâtiment du ski club (travaux en cours par les services techniques).

- Installer une borne électrique règlementaire sur le plateau des Glières permettant le départ et l'arrivée des compétitions de ski fond en toute sécurité.



La finalisation de ces travaux a lieu ce printemps. Commencés avec 2 semaines de retard au printemps dernier, pas de travaux au mois d'août/septembre. Les lignes aériennes ont été déposées avec 6 mois d'avance. C'est rare ! Merci aux entreprises qui y ont contribué !

Les travaux d'enfouissement sont effectués en co-maitrise d'ouvrage avec le SDES afin de bénéficier d'un maximum de subventions.

Coût total (commune + SDES) : 450 000 € HT, réparti sur les budgets communal et eau.



### Le pas de tir de biathlon

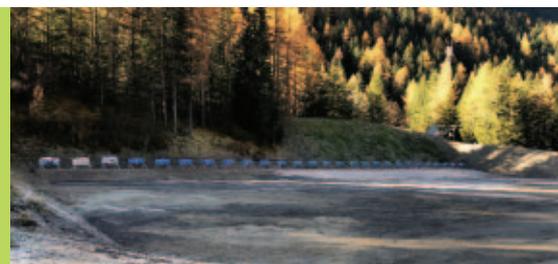
Le pas de tir de biathlon du pont Baudin créé au début des années 2000 est de plus en plus utilisé. Quotidiennement des athlètes professionnels, des clubs, des comités, l'ESF... s'en servent. Il n'était plus fonctionnel ni réglementaire.

Au printemps dernier, une réunion avec les principaux utilisateurs et la FFS a mis en évidence différents axes d'amélioration pour pouvoir continuer à l'exploiter.

2 phases ont été décidées afin d'en étaler les coûts et le suivi des travaux.

À l'automne dernier, la fosse de tir, trop haute sur la moitié de sa surface a été décaissée afin d'offrir à tous les tireurs les mêmes conditions de tir. Les déblais extraits ont servi à rehausser et allonger la butte latérale droite afin de renforcer la sécurité. Des compressions et des dévers sur les pistes ont aussi été comblés à proximité.

Enfin, un pavage réalisé en corvée citoyenne a permis de créer une surface minérale permettant la récupération des douilles par simple balayage. Cela évite la dispersion du laiton dans le sol. L'ensemble de ces travaux a coûté 23 500 € HT (barbecue offert aux bénévoles de la corvée citoyenne compris).



Cette année une deuxième phase de travaux est programmée.

Elle consiste à :

- Abriter les cibles.
- Récupérer les plombs.
- Élargir les couloirs de tir.



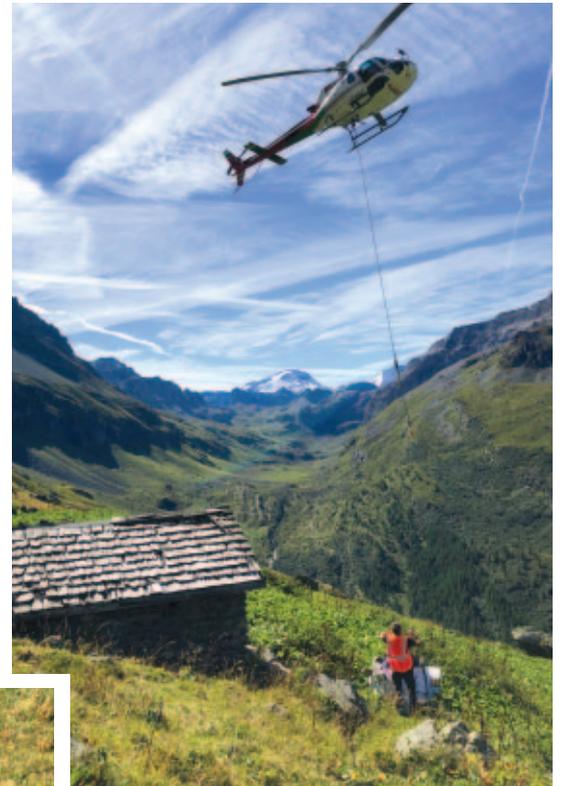
D'autre part, face au succès de la corvée citoyenne organisée l'année dernière, d'autres actions d'amélioration du pas de tir seront effectuées sous cette forme. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates.

## CHALET D'ALPAGE

Au printemps dernier, les Bouquetins, probablement attirés par le sel, se sont autorisés à rentrer dans la Bergerie du Geay retournant littéralement celle-ci. Plus utilisé depuis de très nombreuses années l'intérieur était resté en l'état, rempli !

Une corvée de nettoyage et d'évacuation des encombrants a été organisée en septembre dernier avec l'aide des services techniques. L'objectif est maintenant de refaire la couverture bien dégradée de cette petite Bergerie et de changer la porte.

Au Plan des Ecuries (en contrebas de la Sévolière) divers encombrants, bien visibles de tous, depuis plusieurs décennies, ont également été évacués par les airs durant cette corvée.



## Divers travaux ont aussi eu lieu dans les villages

- Au Villaret, le parking route des Côtes bien endommagé par les hivers successifs a fait peau neuve.
- Aux Arches, les boîtes aux lettres ont été changées.
- À la Bille, au Freynet et à la Chail, les lignes télécom aériennes ont été déposées (enfin !).
- Route de la Verpillère et de l'ancienne scierie, les revets d'eau ont été changés.

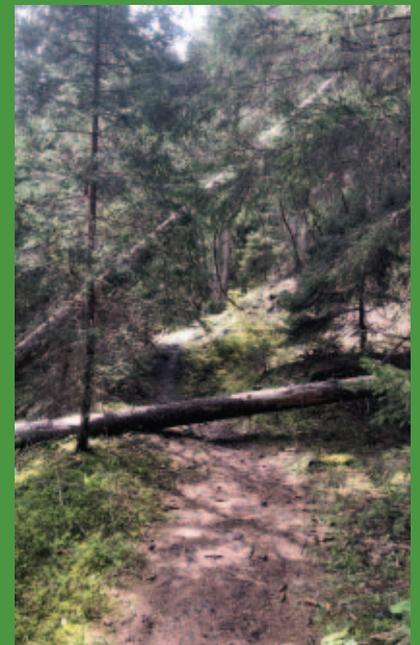
## LA FORÊT

L'année dernière, une session d'affouage a été attribuée à 20 affouagistes volontaires essentiellement sur le secteur de la Combe. Les épicéas secs scolytés exploitables ont aussi été attribués dans la forêt de Grand Bois, sur le secteur de Plan Tondu et Pont Romane afin de prélever rapidement ces arbres atteints par le bostryche.

**Info :** La coupe à câble prévue dans la forêt de Grand Bois entre Moulin et le Pont Romane en aval de la route des Esserts programmée en 2023 puis l'année dernière n'aura pas lieu cette année. En effet, dans les Bellevilles, à Méribel et Courchevel, en début d'hiver une tempête a causé d'importants dégâts. 40 000 m<sup>3</sup> de bois sont à terre. Toutes les entreprises spécialisées en débardage par câble mat sont mobilisées sur ce secteur.

**Pour 2025, 2 axes de travail sont au programme :**

- Comme ces dernières années, prélever au plus vite les résineux atteints par le bostryche ayant un accès exploitable afin de limiter les foyers de développement.
- Une nouvelle campagne annuelle de bois d'affouage sera lancée cet été (information à suivre sur les panneaux d'affichage et le Facebook de la mairie).



## PARMI LES TRAVAUX AU BUDGET DE 2025

- Réfection des conduites d'eau potable datant du milieu des années 60, entre la chambre de répartition de Pépin et Les Lanches. Ces conduites alimentent le réservoir de Beaupraz et ceux de la Chenarie. Des fuites importantes y sont constatées et réparées chaque année. Soucieux d'améliorer le taux de rendement et la fiabilité de nos réseaux, ces travaux sont au programme. Dans la foulée, la montée du Trioux, chemin agricole important sera refait, également :

- Remplacement du platelage et des garde-corps du pont de Beaupraz.
- Habillage en pierres des moloks de Moulin.
- Remplacement des candélabres jaunes de la route du Club Med par des candélabres Montmartre afin d'uniformiser le parc.
- Réfection sur 180 mètres de l'intégralité de la voirie et des stationnements à l'entrée de la route menant au parking des Zeschières à Plan Peisey.



## La Cure



Depuis 2022, une large concertation a été menée avec les futurs habitants de la structure de La Cure afin de définir un projet adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

En collaboration avec un cabinet d'architectes, cette démarche participative a permis l'obtention, en 2024, d'un permis de construire pour la réalisation de 19 logements dédiés aux personnes âgées, qu'elles soient en perte d'autonomie ou non. Ce projet vise à offrir un cadre de vie sécurisant et convivial, favorisant le maintien des seniors sur le territoire au sein d'une structure partagée.

Le futur bâtiment comprendra ainsi 19 logements, dont 18 destinés aux résidents et un logement plus spacieux réservé au personnel encadrant. Actuellement, les efforts se concentrent sur le financement du projet. Une part importante du budget sera couverte par un bailleur social, qui financera entre 40 et 50 % du coût des travaux, garantissant ainsi l'accessibilité à des loyers sociaux pour les futurs habitants. Le reste sera pris en charge par la Commune, permettant également la rénovation de cet édifice emblématique du patrimoine Peiserot. À l'issue du projet, le bâtiment restera propriété de la Commune, assurant ainsi la pérennité de cette initiative solidaire.

Le lancement des travaux est envisagé pour 2026, marquant ainsi une étape décisive dans la concrétisation de ce projet essentiel pour le bien-être des aînés du territoire.

Projet d'habitat partagé seniors dans le bâtiment de l'ancienne cure : cela vous intéresse ? Venez donner votre avis sur l'organisation du quotidien et les règles de vie communes. Pour participer à la première rencontre, contacter la Mairie.



## Sécurisation du torrent du Poncet à Nancroix

### Un risque torrentiel avéré

Le torrent du Poncet est un cours d'eau de montagne, qui, en crue, génère des laves torrentielles (mélange eau/matériaux) violentes et soudaines pouvant atteindre 40000 m<sup>3</sup>. Le hameau de Nancroix, situé sur le cône de déjection historique du cours d'eau, est, de fait, largement exposé à ces événements naturels.

Depuis 2018, plusieurs laves sont descendues quasi annuellement. Cela a provoqué un écoulement en limite de débordement sur certains secteurs, un remplissage du chenal du Poncet au droit, des enjeux nécessitant des travaux d'urgence de curages (environ 1000 m<sup>3</sup> de matériaux à évacuer) par la collectivité.

Par conséquent, un événement de plus grande ampleur, dans un contexte climatique favorable aux violents orages estivaux, pourrait causer des dommages conséquents sur les habitations de Nancroix.

**Pour ces raisons, le torrent du Poncet est une source de préoccupations majeures pour l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) et la commune de Peisey-Nancroix.**



Dépôt de la lave torrentielle de 2023 sous le pont de la RD87 à Nancroix

### Une inquiétude pour la collectivité

L'APTV est porteuse de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à l'échelle de la Tarentaise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Dans ce cadre, le service GEMAPI de la structure poursuit les réflexions initiées dès 2020 par la communauté de commune de la COVA, visant à améliorer **la protection des habitants de Nancroix vis-à-vis des crues du Poncet**. Plusieurs spécialistes ont ainsi été mandatés afin de mieux qualifier le risque, puis faire des propositions d'aménagements pour protéger les populations.

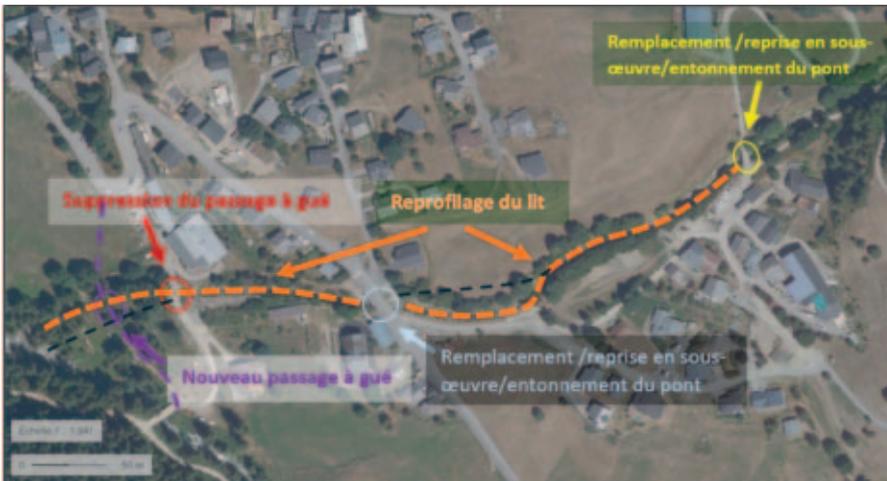


Schéma de principe pour améliorer la protection de Nancroix face aux crues du Poncet

**Les grandes lignes du projet :** La meilleure solution technique est de réaliser des travaux qui permettent à une lave torrentielle majeure de traverser tout le cône de déjection sans dépôts ni surverses dans la traversée de Nancroix. Dans cette optique, il sera nécessaire **d'augmenter le gabarit, modifier la pente et supprimer les points limitants**, afin que le chenal puisse accueillir les laves du Poncet. Pour atteindre cet objectif, un recalibrage du lit et un redimensionnement des ponts sont prévus, selon la figure ci-contre.

Enfin, le passage à gué menant au pont Romane, plus gros point noir du secteur par la rupture de pente qu'il provoque, doit être délocalisé pour éviter la création d'un ouvrage plus conséquent. Cela induit la création d'un nouvel accès dans une pente qui le permet, plus proche de la confluence avec le Ponthurin.

### Calendrier prévisionnel des grandes phases du projet à venir

Réunion avec  
les riverains concernés

Rédaction des dossiers réglementaires  
& autorisations foncières

Phase de travaux

Suivis post-chantier

28 mars 2025

2025-2026

2027

2028...

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée du projet.

# Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde de la commune

Il y a tout juste 30 ans, le 25 février 1995, une avalanche d'un kilomètre de large sur deux kilomètres de long, dévastait une dizaine de maisons du hameau des Lanches. Heureusement, les habitants ont été retrouvés sains et saufs, leurs maisons ayant résisté à l'effet de souffle et à la masse neigeuse. Par ailleurs, les coulées de lave torrentielle sont fréquentes en montagne et pourraient causer d'importants dégâts humains dans certains hameaux. Aussi, un incendie dans une résidence de tourisme ou ailleurs pourrait causer des pertes humaines.

Ces événements et bien d'autres, tous dramatiques, nous rappellent que face à des risques pouvant mettre en danger des vies humaines, **il est essentiel de s'organiser pour réagir rapidement et efficacement**. C'est pourquoi comme toutes les autres communes qui nous entourent, la commune doit se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) rendu obligatoire par la préfecture. Le conseil municipal a désigné deux élus référents pour piloter cette démarche : Benoit RICHERMOZ et Thierry ARSAC.

## Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?

Instauré par la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et conforté par la loi du 25 novembre 2021 dite loi Matras, **le PCS est un document opérationnel qui détermine, en fonction des risques majeurs connus dans la commune, l'organisation locale pour faire face à une situation de crise**.

Le PCS est activé par le Maire (ou son représentant) au titre de son pouvoir de police, en cas d'événement impactant ou susceptible d'impacter la population ; qu'il s'agisse de risques naturels, de risques technologiques ou encore d'événements sanitaires exceptionnels. Face à ces situations, le PCS permet d'organiser l'alerte, l'information et l'assistance aux habitants et vacanciers, en assurant la coordination entre les services municipaux, les secours et les citoyens. Dans l'urgence, chaque Peiserot/Peiserote a un rôle à jouer ; disposer d'une Réserve Communale de Sécurité Civile est un atout considérable.

## Qu'est-ce que la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) ?

La RCSC est composée d'habitants bénévoles souhaitant s'engager pour la sécurité collective. Aucune compétence spécifique n'est requise, si ce n'est la volonté d'aider et de participer à la gestion des situations d'urgence.

**En cas de déclenchement du PCS, les réservistes peuvent être sollicités pour diverses missions en fonction de leur compétence :**

- Aide à l'évacuation des populations et leur mise en sécurité, faciliter l'accès des véhicules de secours ;

- Soutien logistique, installation d'une salle d'accueil d'urgence, renseignement de main courante, réception des appels téléphoniques à un standard ;
- Renfort technique, déblaiement ;
- Information de la population ;
- Assistance aux personnes vulnérables et/ou isolées...

La RCSC permet aux volontaires - sur lesquels nous avons toujours pu compter à Peisey-Nancroix - d'être organisés et fédérés, sous la coordination des élus référents et des services municipaux, et en lien avec les services de secours. Ces volontaires ne se substituent pas aux services de secours (pompiers, PGHM, SMUR, etc.). Les réservistes sont bénévoles et ont le statut « collaborateur ponctuel du service public » durant les activités opérationnelles.

En formalisant votre volonté de donner « un coup de main », au sein de la RCSC, le but est d'être plus réactif le jour « J ». C'est pourquoi nous invitons chacun à s'impliquer dans cette démarche en rejoignant la Réserve Communale de Sécurité Civile, selon ses possibilités.

**Pour ce faire, vous trouverez en encart de ce numéro de l'Écho de Peisey, un formulaire à remplir pour intégrer la RCSC.**

**Ce formulaire est à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à [mairie@peisey-nancroix.fr](mailto:mairie@peisey-nancroix.fr) avant le 31/07/25.**

Les élus référents du PCS et l'accueil de la mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions. L'élaboration du PCS et la mise en place d'une RCSC sont des étapes essentielles pour assurer la sécurité de tous sur notre commune.





## TÉLÉVILLAGE : ENTRE MODERNISATION ET OBSTACLES FONCIERS

Le remplacement du Télévillage, vieux de 1983, est un projet emblématique dont l'utilité n'est plus à démontrer. La Compagnie des Alpes, via ADS et la DSP signée en 2020, devait engager les travaux en 2023 ou 2024, mais a décalé le projet à 2025 pour des raisons de calendrier industriel.

Nous avons envisagé différentes options, y compris une rénovation, mais celle-ci aurait été coûteuse et peu efficace (au moins 5 millions d'euros pour 10 ans de prolongation de vie et une baisse du débit). C'est donc une nouvelle ligne, de type TC10 (télécabine 10 places), qui a été retenue sur le tracé actuel, avec une gare aval plus accessible et une liaison mécanisée entre la gare amont et le front de neige.

Malheureusement, des blocages fonciers sont survenus entraînant des discussions qui n'ont pas permis de respecter le planning prévu pour sa mise en service en décembre 2025.

Nous poursuivons les négociations afin que les travaux puissent débuter dès le printemps 2026. **Ce Télévillage est vital pour l'accessibilité au front de neige** et s'inscrit dans la démarche de la mobilité douce permettant le lien entre le village et la station.



## BORNES DE RECHARGE : LA COMMUNE CONFIE LA GESTION AU SDES

La Commune a décidé de transférer la compétence d'Installation de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) au Syndicat Départemental de l'Énergie de la Savoie (SDES). Ce partenariat permettra l'installation de nouvelles bornes par un acteur public spécialisé dans l'énergie, dans le cadre de son plan départemental de déploiement.

Grâce à ce transfert, la Commune bénéficiera d'une prise en charge de 50 % des coûts de fourniture et d'installation des bornes. Concrètement, cela représente un investissement réduit pour la collectivité : entre 5 000 et 6 000 € pour une borne de faible puissance, 12 000 à 14 000 € pour une borne classique et 17 000 à 20 000 € pour une borne rapide.

D'autres installations sont prévues dans les prochains mois, renforçant ainsi l'accessibilité à la recharge électrique sur le territoire.

Concernant les bornes de la station de Plan Peisey, leur mise en service prévue pour les vacances de février n'a pu être réalisée malgré de nombreuses relances auprès d'entreprises d'électricités. En effet, nombreuses sont celles qui sont habilitées à poser et à raccorder des bornes électriques, mais leur nombre est bien plus faible pour réaliser uniquement la programmation. Nous espérons que ces bornes seront opérationnelles pour la prochaine saison touristique.

## Lotissement du Villaret : une bien trop longue attente

Ce projet est porté depuis plus de trois mandats. Le lotissement avait été inscrit au PLU lors de la mandature 2014-2020, et un marché de travaux de VRD de près de 1,6 million d'euros avait été lancé au printemps par l'ancienne municipalité.

Dès notre arrivée en juillet 2020, nous avons découvert que le foncier n'était pas acquis. Des problématiques de rejet des eaux ont été soulevées par la DDT, entraînant près de deux ans de délais pour valider un rejet alternatif dans le ruisseau du Borbollion, pour un coût supplémentaire de 50 000 €. Cela a aussi conduit à l'annulation du marché public initial – heureusement sans pénalités, grâce à la compréhension des entreprises.

Sur le foncier, des blocages sont apparus : une famille a refusé de vendre, bien que les contreparties aient été justes et équitables, sans changement par rapport aux promesses signées (échanges avec terrains viabilisés). D'autres points névralgiques, comme le virage du lotissement (où le terrain appartient à une indivision incon nue) ont rendu le projet irréalisable sans Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Après avoir bataillé pour obtenir cette DUP, nous avons été informés fin 2024 par le Sous-Préfet que ce projet n'était plus considéré comme « d'intérêt public ». **Incompréhensible.** Nous avons néanmoins insisté et obtenu une nouvelle fenêtre pour réexaminer le dossier. Après de longues et intenses discussions, la DDT nous a demandé de mettre cette zone en servitude d'habitat à l'année, un nouveau dispositif permettant de sécuriser l'utilisation des ressources foncières. Depuis, nous attendons la signature de la DUP, toujours avec beaucoup d'inertie de la part de l'État... Malheureusement !

Aujourd'hui, la commune a engagé plus de 150 000 € de frais pour ce lotissement. Si ce projet ne voit pas le jour, les lois actuelles ne nous permettront même plus de réinscrire ces terrains – ici ou ailleurs – en constructible. Nous restons toutefois pleinement mobilisés sur ce sujet et ferons tout pour que le foncier soit réglé, et que les personnes désireuses de construire à Peisey puissent enfin le faire.



## Le projet de salle de restauration et espace partagé aînés et loisirs créatifs sous l'école relancé en 2025

Prévu sous l'école de Peisey, dans les locaux de l'ancien centre de secours en montagne, le projet de salle de restauration et de l'espace partagé pour les aînés et les loisirs créatifs a connu plusieurs obstacles. Malgré deux consultations en 2022 et 2023, certains lots essentiels n'ont pas trouvé preneur, faute de réponses d'entreprises. Par ailleurs, les offres reçues dépassaient largement l'estimation de l'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre, rendant impossible le lancement des travaux malgré l'obtention de toutes les autorisations administratives et urbanistiques.

Face à ces difficultés, la municipalité a décidé de relancer la consultation en 2025 avec quelques ajustements. L'objectif est d'achever le gros œuvre au cours de l'année : isolation, pose des dalles en béton, installation des menuiseries et mise en place des réseaux d'évacuation. Une fois cette première phase réalisée, des artisans seront sollicités et certains travaux menés en régie afin de finaliser l'aménagement (électricité, plomberie, cloisons, peinture, carrelage). La mise en service de la salle de restauration est prévue pour l'année 2026.



## APPEL À PROJETS

### Manifestation d'intérêts (AMI)

Dans la perspective d'encadrer la vente de son bien immobilier, la Commune est passée par un appel à manifestation d'intérêt (ou appel à projets). La distinction avec une vente immobilière classique, qui peut inclure au sein de l'acte de vente, certaines conditions particulières sur la destination, est son ouverture à la concurrence (publicité, et choix des candidats par le biais d'un cahier des charges). Ce choix impose à la Commune de se plier à ses propres conditions, notamment en retenant le candidat répondant au plus grand nombre de critères préalablement établis.

Cet appel à projets concernait la parcelle ZO151, à l'entrée de Nancroix, côté gauche de la route. L'offre a été lancée en juillet 2024 et la commission ad'hoc s'est rassemblée en janvier 2025 pour faire son choix entre 3 candidatures.

*Dans le cahier des charges de cette offre était indiqué qu'il fallait :*

- L'implantation d'une activité professionnelle.
- Création d'un logement pour résidence principale.

En effet cette offre est à destination d'une famille désirant s'installer sur la commune.



### Le Bistrot de la poste

L'appel à projets concernant l'ancienne poste qui avait été lancé en janvier 2022, à trouver preneur.

Après quelques mois de travaux, Benjamin et François-Xavier ont accueilli leurs premiers clients en juillet 2024. À ce jour, l'objectif visé à savoir, l'ouverture à l'année d'un commerce offrant un lieu de rencontre pour les Peiserots et nos visiteurs, est atteint.

Ils ont obtenu le label « Bistrot de pays » en février.  
*Nous leur souhaitons une bonne continuation.*





## Garderie Le Chat Botté

### La crèche (hiver) et la micro-crèche (de mai à décembre)

Depuis 2023, nous avons un taux d'occupation de la crèche qui augmente sans cesse pour nos 12 places disponibles :

- 2023 : 49,77 % de taux d'occupation
- 2024 : 60,44 %
- Hiver 2025 : 65 %

Notre équipe tend à se stabiliser avec la directrice, Caroline qui est en place depuis 2023. Estelle (continuité de direction), présente depuis janvier 2024. Chloé présente depuis novembre 2024 et qui va signer un contrat d'apprentissage pour devenir auxiliaire de puériculture.

La micro-crèche fonctionne de juin à fin novembre. Cette année réouverture des portes le 02/06/2025. Nous ouvrons toujours 5/7 jours (la structure est fermée les week-ends et les jours fériés) et ceci jusqu'au 03/12/2025. Les parents, pour cette période, doivent toujours apporter les déjeuners des enfants. La structure sera fermée du 15 au 19 septembre 2025.

Dès le mois de juin, nous accueillerons Alice, éducatrice de jeunes enfants (EJE), ce qui leur permettra d'être quatre et d'être en conformité avec la nouvelle réglementation qui a changé depuis le 2 avril 2025.

Nous encourageons les personnes qui ne sont pas encore préinscrites pour un accueil futur à se manifester, car nous ne pouvons accueillir que 4 enfants de moins d'un an.

Avec la fermeture de Tom Pouce aux petits vacanciers, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation sur toute la saison des petits de 18 mois à 3 ans, malgré le fait que nous n'ayons que 7 places pour les vacanciers puisque nous avons accueilli plus de locaux. Cette hausse va logiquement être accompagnée d'une hausse des recettes des vacanciers, d'autant plus que le partenariat avec l'ESF sur les inscriptions n'a pas été mis en place cet hiver. À voir comment nous pouvons imaginer l'hiver prochain pour satisfaire au mieux nos clients (vacanciers et locaux).

### Le centre de loisirs : saison hivernale uniquement

Nous observons une baisse importante de la fréquentation des locaux en hiver. Nous n'avons pas encore eu le temps d'analyser les causes, peut-être dues à un creux générationnel ?

Cela avait été anticipée et nous avons réduit la masse salariale par rapport à la diminution de fréquentation.



## Subventions aux Associations

L'attribution des subventions est un processus crucial permettant de soutenir divers projets et initiatives au sein de la communauté. Pour assurer une distribution équitable et efficace des fonds, des critères précis sont établis. Voici les principales priorités déterminant l'attribution des subventions.



Montant des subventions communales allouées aux associations pour 2025 : 30 000€

### PRIORITÉ AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

En premier lieu, les subventions sont accordées aux associations situées au sein de la commune. Cette approche vise à renforcer le tissu associatif local, en soutenant les initiatives qui bénéficient directement aux habitants. En favorisant les associations de proximité, nous encourageons une dynamique communautaire et un développement harmonieux des activités.

### AIDES SOCIALES

Les associations engagées dans les aides sociales apportent un soutien indispensable aux personnes les plus vulnérables. Elles interviennent dans divers domaines tels que l'aide alimentaire, le logement, l'insertion professionnelle et le soutien psychologique. L'attribution de subventions à ces associations est essentielle pour garantir la solidarité et l'entraide au sein de la communauté.

### SPORT

Les associations sportives jouent un rôle important dans la promotion de la santé et du bien-être. Elles encouragent l'activité physique, la cohésion sociale et l'esprit d'équipe. Par conséquent, elles bénéficient d'un soutien privilégié dans l'attribution des subventions.

### CULTURE

Les associations culturelles contribuent à enrichir la vie communautaire par des activités artistiques, éducatives et patrimoniales. Elles favorisent l'accès à la culture pour tous et stimulent la créativité locale. Le soutien à ces associations permet de préserver et de valoriser le patrimoine culturel de la commune.

Pour les demandes de subvention, il est impératif d'envoyer votre dossier avant le 1<sup>er</sup> juin 2025. Assurez-vous d'inclure le formulaire Cerfa correspondant (n°12156\*06) afin que votre demande puisse être traitée efficacement. Les subventions seront votées en juin ou en juillet.

## Bibliothèque

La culture est au cœur de notre commune, par le biais des animations qui s'y déroulent, concerts, visites, expositions, théâtre, fêtes... et grâce à sa bibliothèque qui propose un large panel d'ouvrages, qui sont régulièrement renouvelés.

Le rayon jeunesse est tout particulièrement soigné, avec des livres de grande qualité. Nous pouvons remercier Véronique et l'équipe de bénévoles, qui permettent la dynamique de ce lieu. Un nouveau programme d'activités vient compléter les arts créatifs pour les enfants, avec les soirées puzzle à destination des jeunes et adultes, le mardi, 2 fois par mois, des moments conviviaux où chacun peut exprimer ses talents.

Sans oublier, les animations de l'été, pour rappel, en 2024, les rendez-vous en extérieur, pour découvrir la lecture au gré de lieux emblématiques de notre territoire.

Pour cet été, le programme est en cours de finalisation, tenez-vous au courant par le biais du site web, le Facebook ou les panneaux d'information.

### RAPPEL

La maison des Arts à Aime propose tout au long de l'année un programme varié disponible sur le site de la Mairie.

### Aperçu du programme des concerts pour cet été

Dans le cadre du Festival Baroque de Tarentaise, nous aurons le plaisir d'accueillir l'ensemble « Les Temps présents » Dominique SERVE, le mercredi 6 août à 21h en l'église de Peisey-Nancroix.

Ce concert vous sera offert par la municipalité.



### La chorale des Amis des Vernettes

Même si l'association est dissoute (nous aborderons ce point dans la partie « Patrimoine »), Géraldine Escande (qui secondait depuis quelques années Françoise Ottamann) et Blandine Collardeau ont décidé de poursuivre cette belle aventure : elles proposent cet été un concert sur le thème « Ombres et lumières » qui aura lieu le mercredi 13 août en l'église de Peisey-Nancroix.

Les dons recueillis à cette occasion seront versés à la paroisse sur le fond dédié exclusivement aux Vernettes. Ainsi la chorale des Amis des Vernettes continuera à chanter pour ce sanctuaire auquel beaucoup sont très attachés.



## L'ÉCOLE DE PEISEY-NANCROIX

Toujours beaucoup d'activités proposées aux enfants avec le support de l'APE et de la Mairie.

Diverses activités pédagogiques ont eu lieu, notamment :

- Noël : Spectacle et un goûter offert par le Club Med de Peisey-Vallandry. Une sortie cinéma pour les petits et les grands (2 films) ;
- Des séances de ski alpin et de ski de fond avec le support de l'école de ski français, le site nordique et des parents agréés ;
- La troisième édition de la Montagne Des Défis (MDD) avec le support de l'office de tourisme et du site nordique ;
- Les élèves de CE2-CM ont également participé à une animation au col de la Chal sur le thème de la sécurité en montagne. Sortie avec la participation des pisteurs des Arcs/Peisey-Vallandry ;
- SMITOM : Emmanuelle est intervenue sur la gestion des déchets.

Et aussi à venir :

Egalement des visites de l'aire terrestre éducative. Pour rappel, celle-ci se situe dans la forêt de Glaise et est équipée d'un piège photo à infra rouge pour pouvoir étudier les animaux la nuit. L'aire terrestre éducative est implantée sur un terrain communal qui est mis à disposition aux enfants de la classe de CE2/CM. Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire, mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen. Des sorties avec les futurs CE2/CM sont prévues :

- Les gardes du Parc de la Vanoise continueront leurs interventions dans les classes. En juin, une nuitée au refuge de la Glière à Champagny le haut est également prévue pour les élèves de CE2-CM.
- Chemin de la mémoire : cette année, la journée aura lieu le 5 juin à Ugine.
- À ne pas oublier la vente de muguet le 1<sup>er</sup> mai au sherpa, mise en place par l'APE. Cette année exceptionnellement, il n'y aura pas de ventes de gâteaux. Le calendrier scolaire étant favorable à notre zone avec la fermeture de la station, les parents pourront partir une semaine avec les enfants.
- Le spectacle de fin d'année sera le vendredi 27 juin. Rappel aux parents que tous les enfants doivent être présents, car ils sont acteurs du spectacle.

### Informations de rentrée pour 2025/2026

\* Inscriptions des PS pour la rentrée 2026 :

Elles sont en cours.

\* Entrée au collège

Pour le collège Jovet, une porte-ouverte a été proposée aux familles le mardi 1<sup>er</sup> avril de 17h à 19h. Une journée d'accueil des futurs 6<sup>e</sup> sera organisée début juillet.

Le programme de restauration et d'entretien de notre patrimoine se poursuit en collaboration étroite avec l'Association des Amis des Vernettes.

## 2024

### CHAPELLE DE NANCROIX

Le tableau Marie-Madeleine et son cadre ont été réinstallés l'été dernier après une année de restauration auprès de l'atelier de restauration MOREAUX-JOUANNET avec une prise en charge complète par l'Association des Amis des Vernettes.

### CHAPELLE DE LA CHENARIE

Réfection des murs intérieurs avec enduit au mortier à la chaux par l'entreprise Hauteur et Façades.



### BASSIN DES VERNETTES

Mise en place d'une plaque qui retrace le chantier pour le remplacement de ce bassin et qui permet de remercier les différentes personnes qui ont contribué à ce travail réussi et reconnu, avec une prise en charge par l'association des Amis des Vernettes.

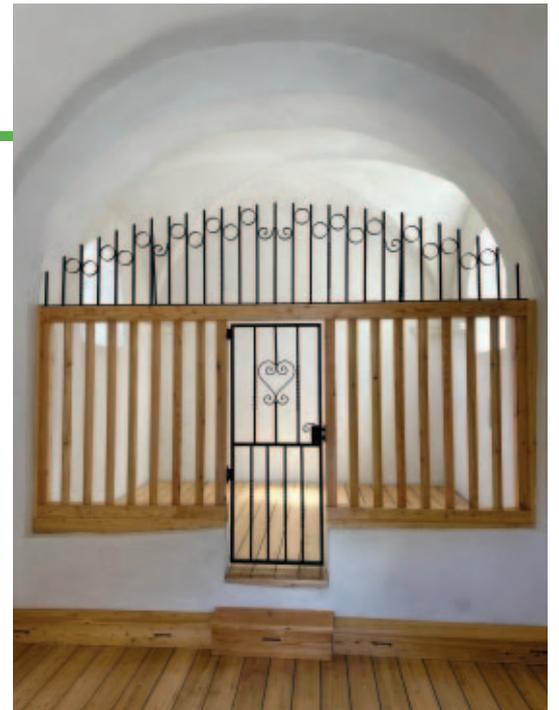
## 2025

### CHAPELLE DE LA CHENARIE

Remplacement du plancher et du chancel par les services techniques, une très belle réussite qui permet de valoriser les compétences de chacun, nous pouvons les remercier pour ce travail de grande qualité. Il n'a pas été possible de replacer le chancel originel d'un bleu vif, cet ouvrage était en très mauvais état. Réfection des murs extérieurs avec enduit par l'entreprise Hauteur et Façades, le chantier devrait se dérouler avant l'été.

### CHAPELLE DE PRACOMPUET

Réfection des murs intérieurs, ce chantier devrait se tenir cet automne, si tout se passe comme nous le souhaitons.



L'Association des Amis des Vernettes

*Nous en profitons pour dédier ce point à l'Association des Amis des Vernettes qui a œuvré pendant plus de 20 ans, sans relâche, son Conseil d'Administration très actif et soucieux de la conservation de notre Patrimoine et son Président, M. Jacques HUBERT, avec qui nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler ces 5 années. Nous les remercions pour leur engagement sans faille, ils ont su fédérer leurs adhérents très nombreux, réunir les fonds pour réussir de belles restaurations (l'intérieur des Vernettes, la chapelle du Villaret, la chapelle de Beaupraz) et ces dernières années, en participant à nos côtés, à la restauration des chapelles avec un apport de 50 % des frais engagés. Ces actions allaient au-delà avec la tenue de concerts en été, comme en hiver, et leur présence sur des festivités comme le 15 août.*

*Nous regrettons vivement la dissolution de cette association, les actions menées marqueront à jamais l'esprit de toutes celles et tous ceux qui sont soucieux de ce patrimoine si cher à notre vallée.*

## Le Centre Nordique

### Après 2 ans de travaux, le centre nordique accueille les visiteurs dans un espace chaleureux.

Un espace chaleureux, convivial et fonctionnel, avec des équipements qui facilitent le travail de l'équipe, avec des outils également plus adaptés aux besoins (rack à ski, rangements pour les chaussures chauffants), un plan dynamique à l'extérieur qui permet aux skieurs comme aux piétons d'avoir une information en temps réel sur les possibilités du domaine, des équipements qui se veulent également plus vertueux, par exemple, le poêle à pellets, même si certains nostalgiques regrettent la cheminée, ce dernier permet de chauffer l'espace, en alimentant un chauffage au sol et produit également l'eau chaude. Ce printemps, la réalisation des façades viendra clôturer cette première étape de la « modernisation » du site.



L'équipe en place comprend 6 personnes, et cet hiver 2025, elle était composée de Lucie, Myrtille, Bastien, Lilian et Michel, encadrés par Nathalie GONTHARET, dont l'expérience professionnelle, tant au niveau de la gestion d'équipe, de la sécurité et des connaissances du nordique est une vraie valeur ajoutée pour répondre aux objectifs demandés (organisation, gestion et développement). Ils ont poursuivi le travail initié ces dernières saisons, dont les points forts, l'accueil et l'engagement sont à souligner. Même si les conditions d'enneigement n'ont pas été exceptionnelles, le travail réalisé au niveau du damage grâce à l'expertise des dameurs, en étroite collaboration avec l'équipe, qui n'a pas démérité à creuser des rigoles, pour préserver le manteau neigeux soutenu par le ski club, a permis de proposer un domaine de qualité, et de façon constante jusqu'à ce début avril. La fréquentation enregistrée en est la première preuve (voir graphique ci-contre).

Une équipe dynamique, qui a su, malgré des débuts chaotiques liés aux dysfonctionnements de certains équipements, s'appropriier les lieux, s'ouvrir à de nouveaux horizons, en proposant des expositions éphémères, des animations comme la nocturne-raclette, la mise en place d'un cours collectif en collaboration avec l'ESF, l'ouverture de nocturnes sur des tracés et créneaux horaires définis afin de tenir compte des contraintes de l'entretien des pistes, accueillir des scolaires de plus en plus nombreux sans que cela ne vienne empiéter l'accueil des individuels.

Il y a également eu les animations en lien avec l'office du tourisme, les Festi'nordic, le Défid'elles, la 3<sup>e</sup> édition de la montagne des défis, qui regroupent les primaires (CE2/CM1 et CM2) de Tarentaise avec 150 enfants, qui sont attendus sur des ateliers et parcours sportifs.



### Et bien sûr, le volet compétition, avec 3 rencontres

#### Janvier :

- La mini-coupe de Tarentaise pour les U9 et U11
- Les championnats de Savoie de ski de fond, pour les U13 à Séniors sur 2 jours

#### Mars :

- La finale du Samse Tour de Biathlon avec en parallèle, le Championnat de France Sprint/poursuite pour les U17-U19-U22

En soutien du ski club, à la fois en logistique, mise à disposition et préparation du site, les clubs, comités et même la Fédération, ont envoyé leurs félicitations sur l'organisation et ont d'ores et déjà retenu le site pour les prochaines saisons. Il y a des ajustements à faire, car tout n'est pas parfait, mais nous pouvons remercier tous les participants, dont les bénévoles qui permettent la tenue de ces rencontres sportives, qui sont une belle mise en avant de notre destination.



### RECETTES SITE NORDIQUE



La saison 2021 ne figure pas, il s'agissait de la saison recours - fermeture des domaines skiables.

Nous pouvons dire que l'objectif ou les objectifs donnés sont remplis et vont permettre de continuer son développement. Ce bon fonctionnement est aussi l'affaire de tous, par le respect des arrêtés, des recommandations et des pratiques.

#### L'avenir :

Le site nordique n'a pas vocation à devenir un site international avec des compétitions inscrites au circuit international, nous n'en avons pas la capacité logistique ni humaine.

En revanche, accueillir des équipes, comités, et des athlètes qui souhaiteraient s'entraîner tout au long de l'année. C'est pourquoi, nous allons poursuivre la mise au norme du pas de tir (article p2).



## Éric PERROT

### NOUS AVONS GARDÉ LE MEILLEUR POUR LA FIN

Pour conclure la partie « nordique », nous renouvelons nos félicitations à Éric PERROT, champion du monde en individuel, 3<sup>e</sup> au général de la coupe du monde. Quelle fierté de le compter parmi les membres du ski-club et quel ambassadeur de choix, car aussi souvent qu'il le peut, il cite Peisey-Vallandry. Nous serons derrière lui en 2026, année de Jeux Olympiques, pour le soutenir dès le début de saison.

Le fan club avait organisé un bus pour le soutenir au Grand Bornand en décembre, et c'est avec ferveur que nous l'avons encouragé. Quel bon moment nous avons passé, un grand merci pour l'organisation.



© Cyril Charlot - DT Les Saixies

Vendredi 11 avril, Éric PERROT était attendu dans sa station de Peisey-Vallandry pour rencontrer son public après son hiver 2024/2025 clôturé à la troisième place mondiale sur la coupe du monde de biathlon. Après avoir passé la journée aux côtés de ses partenaires, le Savoyard a pu échanger avec de nombreux spectateurs. Ce fut également l'occasion de fêter les athlètes du club : Adrien MARCHAND, Ian MARTINET, Loris QUEY et Sam PARMENTIER qui ont performé aussi cet hiver.

La présence de Jean-Paul GIACHINO, ancien athlète et entraîneur de l'équipe de France féminine de tir a complété ce tableau. Une haie d'honneur des jeunes du club et une séance dédiée autour d'un verre dans le cadre majestueux du site nordique. Une bien belle soirée avant un repos mérité pour ces sportifs.



© Cyril Charlot - DT Les Saixies

# TOURISME

Notre commune vit au rythme des saisons, l'hiver, l'activité touristique est intense, les visiteurs nombreux, tout comme l'été, mais sur une période plus courte, le printemps et l'automne sont l'occasion de se retrouver pour partager des moments conviviaux et profiter des différents atouts de notre territoire en comité plus intimiste.

Notre rôle d'élus est de veiller à ces multiplicités, c'est pourquoi, nous nous devons d'en tenir compte lors des travaux, aménagements et restaurations, il ne s'agit pas seulement de simples supports aux activités, mais des éléments d'un territoire vivant, à partager.

## Quelques chiffres sur la fréquentation

### Hiver 2023/2024

Peisey-Vallandry enregistre un meilleur niveau de fréquentation touristique, lié à une hausse de la capacité d'accueil de lits marchands gérés par des professionnels du tourisme, combinée à de meilleurs niveaux de rendement.



Graph 1 - Répartition des lits touristiques par secteurs d'hébergements (en nombre de lits)



Graph 2 - Répartition des nuitées touristiques réalisées par secteurs d'hébergements (en nombre de nuitées)



Graph 4 - Podium des nationalités de clientèles étrangères accueillies au sein des lits professionnels sur l'hiver 2023/2024



48,6 % de clientèle étrangère  
+3,1 pt(s) vs N-1

### Été 2024

Une saison d'été, qui suit un très bel hiver, et qui enregistre une très légère hausse de fréquentation touristique, liée à la performance de juin et septembre.



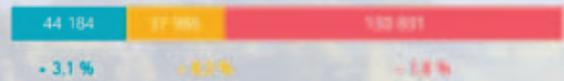
Graph 1 - Répartition des lits touristiques par secteurs d'hébergements (en nombre de lits)

● FERMES ● NON COMMERCIALISÉS ● PAP ● PRO



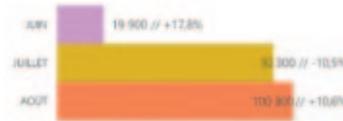
Graph 2 - Répartition des nuitées touristiques réalisées par secteurs d'hébergements (en nombre de nuitées)

● NON COMMERCIALISÉS ● PAP ● PRO



25 % poids de l'été

Graph 3 - Répartition des nuitées touristiques réalisées par périodes commerciales (en nombre de nuitées) et des évolutions vs N-1



Graph 4 - Podium des nationalités de clientèles étrangères accueillies au sein des lits professionnels sur l'été 2024



Ces résultats s'appuient sur les campagnes de promotion du territoire, sa mise en avant à travers les événements, l'accueil de la presse, les déplacements sur les salons et rencontres des acteurs du tourisme. Ce rôle fait partie du socle de l'office de tourisme, bien entendu, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Ils sont le fruit d'un travail réalisé en amont. Et dans un monde qui change, il ne faut surtout pas se relâcher et poursuivre les actions initiées vers une clientèle en quête d'espaces, de nature, de culture et d'activités variées et accessibles.

Notre vallée compte de nombreux atouts dont il nous faut poursuivre la valorisation tout en préservant notre identité et en respectant cet environnement. Nous devons également nous appuyer sur une clientèle fidèle avec qui nous devons partager ces valeurs.

## Vie pratique : Adressage

En 2024, la Commune de Peisey-Nancroix a procédé à l'adressage du territoire avec l'affectation des numéros individuels des bâtiments. Cette démarche essentielle vise à faciliter le repérage des logements pour les services de secours, les livraisons et les différents opérateurs publics et privés, notamment pour la pose de la fibre.

Début 2025, une consultation a été lancée pour la fourniture et la pose de ces numéros de rue sur l'ensemble du territoire communal. Malheureusement, cette consultation s'est avérée infructueuse, aucune entreprise n'ayant répondu à l'appel d'offres. Face à cette situation et afin d'assurer malgré tout la mise en place rapide de l'adressage tout en préservant les finances publiques, la Commune a décidé d'adapter son approche.

Plutôt que de relancer un marché incluant la pose, il a été choisi de ne retenir que la fourniture des numéros, ce qui

va réduire considérablement le coût initialement prévu. Tous les habitants seront invités à venir retirer leur numéro directement en mairie et à procéder eux-mêmes à son installation.

Cette solution permet non seulement de réaliser des économies substantielles, mais aussi d'assurer la mise en œuvre rapide du projet, dans l'intérêt de tous.

**La Commune remercie les habitants pour leur participation active à cette démarche qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et des services locaux.**

**Plus d'information prochainement.**



## L'EAU

Les factures d'abonnement à l'eau vous seront envoyées d'ici la fin mai 2025. Un petit décalage cette année dû au délai des factures de consommation qui ont été envoyées courant janvier en raison de changements informatiques chez le prestataire.

*Merci par avance pour votre compréhension.*

## SANTÉ

**Pour rappel, à toutes fins utiles, 6 défibrillateurs sont accessibles grand public 7/7 et 24/24 sur la commune :**

- Façade de l'école au N-1
- Façade latérale de la mairie
- Place Roscanvel, à l'entrée de la salle des fêtes
- Façade du centre nordique au pont Baudin
- Aux Campettes de Rosuel
- Devant la garderie à Plan Peisey

**Ils sont tous répertoriés sur l'application « Staying Alive ». Malgré les contrôles réguliers, s'ils clignotent rouges, n'hésitez pas à faire remonter l'information en mairie.**



## CCAS

*L'équipe du CCAS reste à votre écoute, n'hésitez pas à aller vers l'un des membres pour échanger sur vos besoins.*

# Fleurissement

## 2025 marque l'année du renouvellement du label 1 fleur pour notre commune

Ce label ne récompense pas uniquement le fleurissement, mais une liste de points en lien avec différents sujets évalués (la qualité de l'espace public, la gestion environnementale, le patrimoine végétal). En parallèle, nous souhaiterions nous inscrire pour l'obtention de la fleur supplémentaire, fin juillet 2024, un audit avait été réalisé. Le travail réalisé ces dernières années par Maryse ou par Aurélie, avec des pratiques plus responsables (suppression des pesticides, réduction de la ressource en eau, mise en place de vivaces...) répond largement aux critères environnementaux demandés.

Vous avez pu voir des décors dans les massifs, il s'agit d'un travail d'équipe au sein des services techniques et cela apporte une touche fantaisiste. Merci à Aurélie, au personnel technique qui lui apporte son aide quand cela est nécessaire.

Autant de travaux qui permettent l'embellissement de notre village, vous aussi vous contribuez largement à sa valorisation en fleurissant vos devant de porte, vos balcons, vos jardins, en laissant propre les espaces publics et pour le personnel en charge de l'entretien, le respect apporté par chacun est le premier des remerciements.



## LA COMMUNE DE PEISEY-NANCROIX RECRUTE POUR LA SAISON ESTIVALE 2025 DES EMPLOIS JEUNES

### Descriptif de l'emploi

Comme chaque année dans le cadre des « jobs d'été », la commune de Peisey-Nancroix recrute des jeunes pour intégrer l'équipe fleurissement :

- \* 1 poste pour le mois de juillet
- \* 1 poste pour le mois d'août.

### Missions

Membre des services techniques, vous serez affectés à l'entretien du fleurissement estival : arrosage, désherbage, nettoyage des fleurs, ....

### Contrat - Temps de travail

Contrat à temps non complet : 25h00 / semaine,  
Horaires de travail : 7h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

### Contact

Envoyer CV et lettre de motivation **avant le 16 mai 2025** en mairie, à l'attention de Monsieur le Maire,  
Rue de l'école des Mines – 73210 PEISEY-NANCROIX ou par courriel à : [mairie@peisey-nancroix.fr](mailto:mairie@peisey-nancroix.fr)

## LES ENDUROS SÉRIES

Les 12 et 13 juillet 2025

Avec déjà 3 éditions au compteur, l'étape de Peisey-Vallandry est devenue une classique très prisée de la série. Nous recherchons des bénévoles. Les personnes intéressées pour découvrir les coulisses de l'événement peuvent contacter l'Office de Tourisme.



## État civil de l'année 2024



### Naissances

**Jeanne DECHAMPS**  
née le 11 avril 2024

**Axel DEBUISSON**  
né le 27 mai 2024

**Thaïs VERNAT**  
née le 8 octobre 2024

**Naomé LEDENT**  
née le 14 octobre 2024



### Décès

**Gaston IMPÉRIAL**  
décédé le 31 janvier 2024

**Alain MARIENVAL**  
décédé le 9 mars 2024

**Laurent FAVRE**  
décédé le 28 mai 2024

**Marcelle COLLIN**  
décédée le 23 août 2024

**Marie-Louise FAVRE, née COSTERG**  
décédée le 26 août 2024

**Simone POCCARD-MARION,  
née GONTHARET**  
décédée le 28 août 2024

**Huguette POCCARD-CHAPUIS**  
décédée le 7 septembre 2024

**Monique BROCHE**  
décédée le 30 novembre 2024



### Mariages

**Mathilde ROBIAL & Sébastien THAVEAU**  
le 21 février 2024

**Morgane BONNEFOY & David ALBRIET**  
le 10 mai 2024

**Alexandra PEYRARD & Anne POCCARD**  
le 8 juin 2024

**Ingrid LEIVA FLORES & Enzo DAKESSIAN**  
le 20 juin 2024

**Coline GONTARD & Loïc NONNEMACHER**  
le 2 août 2024

**Claudine RICHERMOZ & Alain PERRIÈRE**  
le 10 août 2024

**Nina DUPONT & Maxime POCCARD**  
le 19 octobre 2024



**JOURNÉE de  
NETTOYAGE  
de la COMMUNE**

de **PEISEY-NANCROIX**

**Samedi 3 mai 2025**

---

**Rendez-vous à 8h30 aux Campettes à Rosuel**

Accueil Café

Un apéritif sera offert aux participants le midi

Prévoir une paire de gants

Les équipes seront constituées le jour même pendant l'accueil café

---



Directeur de la publication : Guillaume Villibord / Conception : Béatrice Koumanov / Crédits photo : Benoit Richermoz - Cyril Charot - Elliot Gleu - Nicolas Poincignon / Impression : Edelweis / Edité gratuitement par la mairie de Peisey-Nancroix



COMMUNE DE  
**Peisey  
Nancroix**

Mairie de **PEISEY-NANCROIX**  
rue de l'école des Mines  
73210 PEISEY-NANCROIX  
Tél. +33 (0)4 79 07 92 33  
mairie@peisey-nancroix.fr  
Du lundi au vendredi 8h30 - 12h  
[www.peisey-nancroix.fr](http://www.peisey-nancroix.fr)